

Villers-sur-Mer - Tir à l'arc : le trophée des roses, une première -

Ouest-France - vendredi 26 janvier 2018



Lors de la journée initiation réservée aux femmes, Françoise Murail, prodigue ses conseils à une débutante.

Le club de tir à l'arc de la commune organise, samedi 27 janvier 2018, une tournée dédiée aux femmes. Et dimanche 28, un tournoi pour les plus jeunes. Un moyen d'attirer de nouveaux archers.

L'événement

« Nous créons le Trophée des roses. Il s'agit d'une première dans le Calvados : un tournoi réservé aux femmes qui font déjà de la compétition », explique Delphine Danthier, du club de Villers, elle-même responsable du comité départemental de tir à l'arc.

La Fédération française de tir à l'arc souhaite en effet développer la féminisation et la mixité dans ce sport, accessible à tout âge et adapté aux personnes à mobilité réduite.

« Villers a organisé l'an passé une journée d'initiation réservée aux femmes, qui a été très bien accueillie, précise Delphine Danthier. Cette fois, nous avons souhaité une compétition exclusivement féminine entre équipes de trois (deux et une remplaçante), à l'issue de laquelle nous remettrons des trophées aux trois meilleures équipes. »

Le but de telles rencontres, outre la promotion de ce sport auprès des femmes, est aussi de fidéliser les licenciées. Le club de Villers compte en son sein 25 femmes de 12 à 67 ans, la plupart en loisir, deux sont engagées en compétition et ont un certain nombre de victoires à leur actif en championnat régional et des qualifications en national.

« Nous espérons la venue de nombreuses compétitrices de la région pour ce premier trophée », poursuit la responsable.

Le dimanche, place aux juniors

Ce week-end, ce sera également la première fois que le club de tir à l'arc de Villers-sur-Mer organise son tournoi départemental jeunes, toujours au gymnase du stade André Salesse.

« Ce tournoi réunit chaque année

les jeunes compétiteurs du Calvados. Ils concourent par tranche d'âge, évidemment, depuis la dernière année de poussins jusqu'aux juniors, avant ils sont trop petits », explique Olivier Deliquaire, responsable de l'activité au sein de l'Association des jeunes Villersois (AJV).

Là encore, l'objectif est de faire connaître l'activité et de recruter de jeunes archers. Il n'y aura pas de jeunes villersois dans ce tournoi car ils n'ont pu entrer dans les quotas, basés sur des participations et sur des performances dans les compétitions alentour.

Pour ceux qui voudraient rejoindre le club de Villers et s'essayer au tir à l'arc, le matériel est prêté aux débutants. Les tireurs peuvent participer à trois entraînements par semaine sous la houlette de trois entraîneurs diplômés.

Il y a deux cotisations à régler. La première est la cotisation à l'AJV (10 € pour les adultes, tarif réduit pour les enfants), la seconde est annuelle et le prix varie selon le choix de la section, loisir ou compétition.

Samedi 27 janvier, trophée des roses de 13 h à 18 h. **Dimanche 28 janvier**, tournoi départemental des jeunes, toute la journée, au gymnase du stade André-Salesse à Villers-sur-Mer.